



Changements importants du règlement 2021

Compétitions de vitesse

- 10.1.3 Les compétitions de vitesse se composent de deux tours, un de qualification et un final. Un tour d'échauffement est accordé pour la SCC. **L'ordre de départ du tour d'échauffement est le même que l'ordre de départ du tour de qualification.**
- 10.2.1 Toutes les compétitions de vitesse ont lieu sur les murs de vitesse aux normes internationales (10 m ou 15 m).
Pour les catégories M12 et M14, les compétitions de vitesse se déroulent sur un mur de vitesse de 10 m. Les deux voies doivent être identiques. (C'est-à-dire que les prises doivent être identiques, fixées au même endroit et dans la même direction).
Pour les catégories M16, M18 et Dames/Hommes, les compétitions de vitesse se déroulent sur la voie de vitesse internationale normée de 15 m.
- 10.3.7 Lors d'un incident technique, **les deux concurrents achèvent leur manche.** Si l'incident technique est confirmé par le jury, la manche est répétée par les deux concurrents.
Sinon, seul l'athlète qui n'a pas été touché par l'incident technique est concerné.
- 10.3.11 En cas d'ex aequo dans le tour final (**mesuré au 1/1000**), la manche est reprise.